

Délibération 1.3

Adoption du plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées de la période 2017/2022

Intervention de Sophie HERVE

Dans un premier temps je tiens à souligner que c'est dans la suite des politiques départementales en matière de logement que vous élaborez le plan qui nous est aujourd'hui présenté. Et c'est une bonne chose.

Mais cela n'empêchera pas les élus de mon groupe de néanmoins poursuivre les remarques que nous formulions pour certaines déjà lorsque nous siégeons dans l'ancienne majorité.

La première remarque elle est financière, puisque les moyens mis à disposition pour la réalisation de ce plan ne correspondent plus à l'expansion des besoins de la population du Département qui subit de plein fouet la dureté de la crise économique à l'œuvre. Il ne sera pas possible de faire plus avec moins, ou avec autant. Pour faire plus, il faut plus.

La remarque suivante elle porte sur le fait que beaucoup est fait pour aider les gens une fois qu'ils sont en difficulté, mais en fait peu est fait pour éviter qu'ils y entrent, dans cette difficulté. Et en matière de logement c'est particulièrement flagrant. Aujourd'hui, dans notre Département, la production de logement ne correspond pas à la demande :

- Le coût de sortie des logements fait que les loyers sont trop élevés. Un T3 ou un T4 en HLM à 700€ par mois hors charges, ce n'est pas possible ! Mais c'est de plus en plus fréquent. On autorise des gens qui se mettent en limite des 33% des revenus consacrés au loyer, mais au final les gens ne s'en sortent pas.
- La taille des logements, elle est inadaptée. On le sait, mais pour des raisons de rentabilité des opérations, on continue de sortir des T3/T4 alors que les grandes familles - enfin grande famille de trois ou quatre enfants, ce qui est somme toute fréquent, il faut produire des T5 ou des T6. Même chose pour les jeunes couples que l'on met en T3 faute de T2 suffisants. Cela donne un loyer plus cher, ou alors une fuite vers les bailleurs privés.

En fait pour diminuer le nombre de gens en difficulté, il faut produire les bons logements, avec un loyer raisonnable et une taille adaptée. C'est cela qui réduira les difficultés réellement.

Il faut également travailler plus et mieux en matière de prévention des expulsions locatives, qui restent trop nombreuses aujourd'hui. Il faut s'y arrêter, car le coût d'une expulsion est parfois plus important que ce que cela rapporte - j'y mets des guillemets - d'expulser la personne. Donc il faut travailler et travailler encore la prévention.

Enfin un mot tout de même sur le dispositif FSL. Il faut être clair. Soit on veut aider les gens à s'en sortir, soit on veut les enfoncer. Mais en tout cas on ne les sortira pas des difficultés en accroissant et en complexifiant les procédures administratives pour bénéficier de l'aide. Il y a là un véritable travail de simplification administrative à mener.

Voilà, mes chers collègues, les quelques mots que je souhaitais apporter au nom de mon groupe.